

## Communiqué intersyndical Arras et Lille

L'Intersyndicale Éducation du Nord/Pas-de-Calais est sous le choc après l'attaque terroriste à la cité scolaire Gambetta-Carnot d'Arras qui a coûté la vie à notre collègue, Dominique Bernard, professeur de lettres. Trois autres membres du personnel ont été blessés, un professeur d'EPS et deux agents territoriaux, dont un très grièvement, alors qu'ils tentaient de maîtriser l'assaillant. Notre douleur est vive. Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de notre collègue assassiné. Nos pensées vont également aux collègues blessés, à leurs familles, à la communauté éducative et aux élèves de l'établissement.

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty il est insupportable d'avoir à revivre le même effroi quand l'École publique et laïque est à nouveau une cible et que des personnels, professeur.es, agents, sont attaqué.es sur leur lieu de travail dans l'exercice de leur mission.

L'État doit prendre toutes les mesures pour assurer la protection des personnels et des élèves. Chaque jour, dans l'école de la République, des agent.es, des professeur.es œuvrent pour leurs élèves, pour les faire grandir, pour les accompagner. L'École doit, avant tout, continuer à œuvrer pour que les jeunes puissent devenir des citoyen.nes conscient.es et émancipé.es. Elle doit être protégée de toute attaque et de toute dérive. Elle doit être dotée de tous les moyens nécessaires pour lutter contre toute forme de fanatisme. Toute la société doit l'accompagner et la soutenir dans cet objectif. C'est pourquoi, face à ce drame, l'Intersyndicale du Nord/Pas-de-Calais appelle chacun.e à s'abstenir de toute instrumentalisation et à respecter notre deuil.

Elle prend acte du temps accordé aux personnels du second degré en début de matinée lundi 16 octobre pour permettre la prise en compte des traumatismes et les échanges au sein de la communauté éducative, mais déplore vivement que les mesures n'aient pas été prises de la même façon pour le 1er degré, en particulier à Arras. Elle demande également à ce qu'un temps supplémentaire puisse être prévu là où cela sera nécessaire.